

« Le Week-end des Paysages : l'arbre en musique »

REGLEMENT DE PARTICIPATION À L'EXPO PHOTOS 2015

THÈME

« Arbres et paysages wellinois »

ORGANISATION ET DATES

L'office du Tourisme de Wellin, situé Grand Place 1 6920 Wellin, organise une « exposition photographique », libre et gratuite en partenariat avec :

- l'EPN de Wellin : <http://www.epn-haute-lesse.be>
- la Maison du Tourisme du Pays de la Haute-Lesse : <http://www.haute-lesse-tourisme.be>
- la Maison de la Culture Famenne-Ardenne en Haute-Lesse

Date de l'exposition : Les photographies seront exposées pendant «le week-end des Paysages», les 26 et 27 septembre 2015 à la Maison des Associations, 172, rue de Beuraing, 6920 Wellin

Date de clôture des inscriptions et de réception des fichiers : 15 août 2015

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- La participation est gratuite et ouverte à tous les photographes amateurs, sans limite d'âge
- Chaque participant pourra envoyer un maximum de 5 clichés
- Les prises de vues seront **obligatoirement** prises sur le territoire communal de Wellin
- Chaque participant déclare être l'auteur de la photo soumise et être dépositaire des droits liés à celle-ci et le cas échéant, il détiendra l'autorisation des personnes identifiables sur la photo.
- Les images pourront être utilisées par les organisateurs en dehors de l'exposition, mais les créateurs seront toujours cités. Vous cédez donc vos images avec une licence creativecommons*

-Les clichés seront envoyés par email(s) :

-à l'adresse : ***expowellin@gmail.com***

- l'objet de l'email sera sous la forme : « concours- photo-nom-prénom »

- le corps de l'email comprendra : Les dates (si possible) et les lieux des prises de vues, un éventuel commentaire de 2 lignes maximum

-les coordonnées du participant : nom et prénom, son adresse postale et n° de téléphone ainsi que son adresse mail.

-Les photos devront être envoyées au format numérique « JPG » en pièce jointe du (des) mail(s)

-La taille de la photo devra correspondre à une photo 30x45 ou 30x90, en paysage ou en portrait pour une résolution minimum de 300 dpi

-Le nom des fichiers photo devra être sous la forme « nom-prénom-x.jpg »

X étant un nombre de 1 à maximum 5, servant au participant à indiquer son ordre de préférence parmi ses clichés.

Ou déposés sur support numérique à l'Office du Tourisme ou à l'Epn.

Attention, vu le poids de certaines photos, n'hésitez pas à envoyer plusieurs mails (la limite étant ici de 25 Mo par mail)

Les images ne respectant pas ces critères seront éliminées.

Les 50 premiers participants verront une de leurs photos imprimée pour l'exposition. Le choix de celle-ci sera défini par les organisateurs, en tenant compte des préférences du participant et des éventuelles redondances de sujet.

Les photos sélectionnées seront imprimées sur un support solide (Forex) et seront remises à leur propriétaire après l'exposition. Ce tirage pourra être récupéré par le participant entre le 3 et 31 octobre à l'Office du Tourisme pendant les heures d'ouverture du service.

Les photos non imprimées seront quant à elles utilisées dans un diaporama diffusé sur grand écran pendant l'exposition.

RESPONSABILITES

Les organisateurs ne pourront être tenus responsables de tout problème lié au déroulement de l'exposition, qu'il s'agisse d'une erreur humaine, informatique ou d'autre nature.

En cas de force majeure les co-organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement, de reporter ou d'annuler l'exposition. Leur responsabilité ne saurait être engagée du fait de ces modifications.

La participation à cette exposition implique l'acceptation du présent règlement.

Son non-respect entraînera l'annulation de la participation.

Toute contestation relative à l'interprétation et à l'application du présent règlement sera étudiée par les organisateurs, souverains dans leur décision, dans l'esprit qui a prévalu à la conception de l'exposition.

Le règlement de l'exposition est téléchargeable sur le site www.wellin.be, celui de l'EPN (<http://www.epn-haute-lesse.be>), sur la page facebook de l'Office du Tourisme ou peut être obtenu sur simple demande auprès de l'Office du Tourisme.

Contact pour tout renseignement :

Epn : aide technique, et conseil informatique : 084/38.00.62 (mardi matin, vendredi après-midi et samedi matin) ou wellin@epn-haute-lesse.be

Office du Tourisme : renseignements sur lieu de prises de vues : 084/43.00.45 (en matinée) ou tourisme@wellin.be

Le présent règlement est approuvé à l'unanimité par le Collège communal de Wellin en séance du 05/05/2015



*** Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions CC BY-NC-SA**

Cette licence permet aux autres de remixer, arranger, et adapter votre œuvre à des fins non commerciales tant qu'on vous crédite en citant votre nom et que les nouvelles œuvres sont diffusées selon les mêmes conditions. Informations <https://creativecommons.org/licenses/>